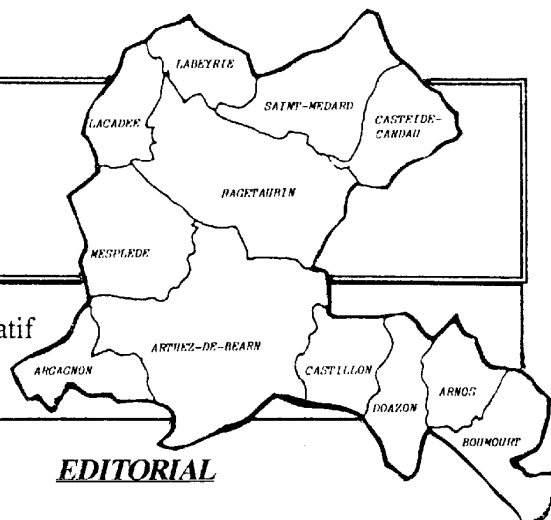


# INFOS DISTRICT

N° 1 1er Trimestre 1996

Journal d'information du District d'Arthez-de-Béarn



**sommaire** P.1 Présentation-éditorial - P.2 Compte administratif  
P.3 Projets - P.4 Composition

## Vos représentants

### Délégués du District d'Arthez de Béarn

ARGAGNON	- Guillaume DEFARGE Gilbert GACHIE - Arnaud CAUBET
ARNOS	- André BOURDIEU - Jean-Louis ARTIAQUE
ARTHEZ-DE-BEARN	- Léon COSTEDOAT Jean-Bernard LARQUIER Joseph PETRIAT Bernard GAYE
BOUMOURT	- Jean-Bernard PRAT Sylvaine LAMOTHE
CASTEIDE-CANDAU	- Henri LACOSTE Jean-Louis LAFITAU
CASTILLON D'ARTHEZ	- Michel DARETTE Gérard TAILLANDIER
DOAZON	- Edouard CAZALET Patrick GALOPIN
HAGETAUBIN	- Francis HOURCAU Jean-Charles CAZALE
LABEYRIE	- Francis FEDENSIEU René LABARTHE
LACADEE	- Pierre CAPDEVILLE Jean-Claude RANQUE
MESPLEDE	- Pierre LUBEIGT Jean-Marc DUCOS
SAINT-MEDARD	- André CAISSA Bernard CAZAUCURT

## EDITORIAL

### Une région à vivre

Créé le 1er janvier 1995, le District d'Arthez vient de souffler tout juste la bougie de son premier anniversaire.

Cette nouvelle collectivité locale se compose des douze communes du secteur d'Arthez. Autour du chef-lieu de canton sont regroupées : ARGAGNON, ARNOS, BOUMOURT, CASTEIDE-CANDAU, CASTILLON, DOAZON, HAGETAUBIN, LABEYRIE, LACADEE, MESPLEDE et SAINT-MEDARD, pour une population totale de 4300 habitants. Le District est administré par le président assisté d'un bureau composé de quatre vice-présidents, tous élus au sein du Conseil du District, et de neuf commissions. Ce conseil a été renouvelé au mois de juillet dernier, à la suite des élections municipales. Parmi les vingt-sept délégués des communes onze figuraient déjà dans le précédent conseil. Les délégués sont élus pour six ans. C'est avec enthousiasme qu'ils se sont lancés dans cette nouvelle manière de vivre pleinement l'intercommunalité et leur champ de compétences, étendu à toutes les communes, est déjà large.

Il concerne le logement, la sécurité, l'économie, l'environnement, la voirie avec l'acquisition de matériel et l'enseignement.

Dès la première année, d'importants travaux ont été effectués dans les écoles, sur les routes et les chemins, sur les berges de nos rivières et au centre de secours d'Arthez.

La déchetterie verra le jour à la fin de l'année. D'autres projets importants sont à l'étude : Maison du District, création d'habitat locatif, Projet Collectif de Développement.

A travers ce bulletin d'information que nous nous efforcerons de publier régulièrement, chaque trimestre, nous vous tiendrons informés de l'évolution de tous ces projets.

Soyez assurés de notre dévouement pour que notre "pays" trouve son identité et participe pleinement au développement de la région pour le plus grand bien-être de tous ses habitants.

District d'ARTHEZ DE BEARN - 26, rue du Bourdalat - 64370 ARTHEZ DE BEARN - 59.67.49.10

*Dépôt légal en cours*

## **COMPTE ADMINISTRATIF 1995**

### **SECTION INVESTISSEMENT - vue d'ensemble**

Comptes	Libellés	Réalisé	Reste à réaliser
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>1 469 779,08</b>	<b>229 237,57</b>
06	Déficit d'investissement reporté	9 546,70	
13	Frais extraordinaires	60 994,26	1 005,74
1059		208 016,68	41 043,32
16	Remboursement d'emprunts	344 454,99	
18	Régl. dettes à long ou moyen terme sans récep. de fonds	78 024,28	
21	Acquisition de biens meubles et immeubles	304 834,88	110 165,12
21	Travaux de bâtiment et de génie civil	463 907,29	77 023,39
<b>Recettes d'investissement</b>		<b>1 664 016,65</b>	<b>35 000,00</b>
06	Excédent d'investissement reporté	96 135,38	
10	Subventions d'équipement, dons et legs	1 293 629,00	35 000,00
11	Prélèvements sur recettes de fonctionnement	164 515,29	
14	Participations à des travaux d'équipement	6 925,00	
25	Recouvrement de créances à long ou moyen terme	102 811,98	
<b>Déficit d'investissement de clôture</b>			<b>194 237,57</b>
<b>Excédent d'investissement de clôture</b>		<b>194 237,57</b>	

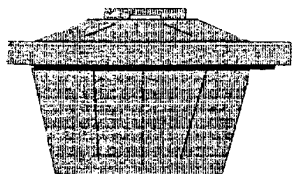
*Section investissement; l'ensemble des recettes s'élève à 1 664 016 F (dont 1 million de francs du District de la zone de Lacq). Le montant des dépenses effectuées est de 1 469 779 F.*

### **SECTION FONCTIONNEMENT - vue d'ensemble**

Comptes	Libellés	Mandats émis ou titres émis
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>1 975 836,48</b>
60	Denrées et fournitures	178 041,53
61	Frais de personnel	671 371,95
63	Travaux et services extérieurs	243 654,54
64	Participation et contingents	202 649,95
65	Allocations-subventions	010 050,00
66	Frais de gestion générale	18 290,05
67	Frais financiers	437 722,43
69	Charges exceptionnelles	49 540,74
83	Excédent de fonctionnement capitalisé	164 515,29
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 207 841,53</b>
70	Produits de l'exploitation	59 124,00
72	Produits Financiers	139 709,86
73	Recouvrement-subventions	1 184 979,47
74	Dotations versées par l'Etat	337 549,00
77	Contributions directes	481 747,00
79	Produits exceptionnels	4 732,20
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>232 005,05</b>

## PROJETS

### DECHETTERIE



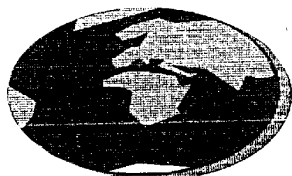
L'avant-projet a été étudié par la commission ad-hoc présidée par Guillaume DEFARGE et la maîtrise d'oeuvre est assurée par les services de la D.D.A.F (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt). Le montant prévisionnel des travaux (sans ceux de la voie d'accès) s'élève à 892 440 F (T.T.C). L'auto-financement du District est évalué à 370 000 F.

Cette déchetterie sera construite au quartier N'HAUX, à Arthez-de-Béarn, au croisement des routes départementales D 645 et D 31. Elle fonctionnera avec cinq quais de déchargement.

Au cours du dernier Conseil de District, le président, le Docteur COSTEDOAT a remercié Monsieur Jean GOUARDERES, d'Arthez-de-Béarn qui a cédé gratuitement à la commune une bande de terrain pour permettre l'accès à la déchetterie.

Nous reviendrons plus en détail, dans un prochain numéro, sur les caractéristiques et le mode de fonctionnement de cette nouvelle structure inter-communale.

### PROJET COLLECTIF DE DEVELOPPEMENT



Dans le cadre de sa compétence en aménagement du

territoire, le Conseil Régional d'Aquitaine a défini une procédure de développement appelée "Projet Collectif de Développement - P.C.D."

Le P.C.D. fait suite aux contrats de Pays et aux contrats de développements économiques locaux (C.O.D.E.L). Il permet aux collectivités, grâce à une réflexion globale et aux subventions accordées, d'harmoniser les conditions de leur développement et de réaliser les projets préparant leur avenir. Comme le Plan Local pour l'Habitat, il est mis en place sur un vaste territoire. Ses objectifs sont variés, ils concernent la reconversion industrielle du Bassin de Lacq, le maintien des exploitations agricoles, l'appui au commerce et à l'artisanat, le développement de l'activité touristique, l'amélioration du cadre de vie, la mise en place de services adaptés aux besoins nouveaux de la population...

Afin de réaliser un Projet Collectif de Développement sur le Bassin de Lacq-Orthez, les districts d'Arthez-de-Béarn, Lacq, Lagor, Monein et la Communauté de Communes d'Orthez ont créé un Syndicat Mixte, ce qui représente 59 communes et 49016 habitants.

Le Syndicat Mixte a été agréé par un arrêté préfectoral du 27 novembre 1995, son siège est à la Mairie de Lacq. Le Projet Collectif de Développement a été accepté par le Conseil Régional le 12 décembre.

#### Organisation du Syndicat Mixte :

. Chaque structure intercommunale a désigné trois délégués titulaires et trois délégués suppléants qui composent le comité syndical (gestion du budget de fonctionnement alimenté par chaque structure au prorata du nombre d'habitants).

. Le comité syndical a élu un président : Mr LAULHE, Maire de Lanneplà, Président du S.I.V.U de la Base de Loisirs d'Orthez, et quatre vice-présidents:

Mr COSTEDOAT	Président du District d'Arthez-de-Béarn
Mr HABIB	Président du District de Lacq
Mr CASSIAU-HAURIE	Président du District de Lagor
Mr BAHURLET	Président du District de Monein

Le Comité Syndical a décidé la création de deux postes d'animateurs pour animer les quatre commissions :

**Agriculture** : production (démarche de qualité), valorisation (transformation et commercialisation)

**Industrie - Commerce - Artisanat** : valorisation et adaptation de l'artisanat et du commerce

**Vie locale et service à la population** : habitat et cadre de vie, service à la population

**Environnement - Tourisme - Culture** : valorisation des espaces naturels, du patrimoine, de l'eau et des déchets

Ces commissions sont composées d'élus et d'acteurs locaux concernés. Ils représentent chaque structure intercommunale et doivent faire remonter les réflexions et les besoins exprimés sur chaque territoire.

Le Comité Syndical s'assure de la cohérence des projets présentés avec les axes définis et valide leur inscription au P.C.D. Un délai de neuf mois est prévu pour préparer les dossiers qui, s'ils sont retenus, devront être réalisés sur une période de trois ans.

*Pour tout renseignement ou pour toute idée de projet, vous pouvez vous adresser au président de la commission Jean-Louis LAFITAU tél 59.81.66.19, ou à l'une des deux animatrices tél 59.67.16.47.*

# DISTRICT D'ARTHEZ-DE-BEARN

## COMPOSITION DU BUREAU

Président : Dr. Léon *COSTEDOAT*

- 1er vice-président : André *CAISSA*
- 2ème vice-président : Henri *LACOSTE*
- 3ème vice-président : Jean-Charles *CAZALE*
- 4ème vice-président : Francis *FEDENSIEU*

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

### Commission finances

- Président : Jean-Bernard LARQUIER
- Membres : Arnaud CAUBET, Gilbert GACHIE, Jean-Marc DUCOS

### Commission logement-voirie

- Président : Edouard CAZALET
- Membres : Pierre LUBEIGT, Bernard CAZAUCURT, J.Charles CAZALE, Patrick GALOPIN

### Commission Sécurité

- Président : Michel DARETTE
- Membres : Pierre LUBEIGT, Jean-Louis ARTIAQUE

### Commission Economie

- Président : André BOURDIEU
- Membres : Gérard TAILLANDIER, Pierre LUBEIGT, Jean-Louis LAFITAU

### Commission Environnement

- Président : Pierre CAPDEVILLE
- Membres : Michel DARETTE, Francis HOURCAU, Joseph PETRIAT, René LABARTHE

### Commission Enseignement

- Président : Jean-Bernard PRAT
- Membres : Bernard GAYE, J.Claude RANQUE, J.Louis ARTIAQUE, Gilbert GACHIE, Henri LACOSTE

### Commission ad hoc : *Projet Collectif de Développement*

- Président : Jean-Louis LAFITAU
- Membres : Jean-Marc DUCOS, Jean-Charles CAZALE, Francis FEDENSIEU, André BOURDIEU

### Commission ad hoc : *Déchetterie*

- Président : Guillaume DEFARGE
- Membres : Sylvaine LAMOTHE, Gérard TAILLANDIER, Jean-Marc DUCOS, Joseph PETRIAT

### Commission Communication :

- Président : Bernard GAYE
- Membres : Sylvaine LAMOTHE, Arnaud CAUBET, Léon COSTEDOAT

*Chaque commune est informée de la réunion des commissions  
afin de pouvoir y être représentée par un élu.*